

Conditions générales de vente

Tout professionnel a l'obligation préalable d'information. Ces conditions générales de vente (CGV) reprennent les mentions obligatoires prévues dans les articles R111-1 et suivants du Code de la consommation.

Ce présent document permet d'informer le client, particulier ou professionnel, sur les règles qui s'appliqueront à la relation commerciale et de sécuriser cette relation contractuelle. Les présentes CGV détaillent les droits et obligations du prestataire de services Joanne Debeaupte et de ses clients.

Article 1 - Identité

Le présent document est réalisé dans le cadre de l'activité de Joanne Debeaupte EI, Joanne Doula, immatriculée sous le numéro 92848722200012 et domiciliée au 66 rue Lasègue 92320 Châtillon.

Joanne Doula est joignable par mail contact@joannedoula.fr ou par téléphone 0627816466.

Article 2 - Objet

Les services et produits proposés sont décrits sur le site <https://www.joannedoula.fr>
Ils relèvent du service à la personne et du bien-être et ne se substituent pas à un suivi médical.
Ils concernent principalement :

- Prestations de services d'accompagnement individuels en tant que doula ou accompagnante périnatale
- Prestations de services d'accompagnement collectifs lors d'ateliers
- Soins Rebozo
- Vente de produits numériques

Ils sont fournis dans la limite des possibilités et d'éventuels stocks.

Les visuels, photographies ou vidéos ainsi que la description des services et produits ne sont pas contractuels.

Joanne Doula peut décider de modifier librement ses offres et services pour l'avenir.

Des prestations sur-mesure peuvent être convenues entre le client et Joanne Doula. Celles-ci seront proposées à la demande du client et formalisées par un devis validé en amont de la réalisation de la prestation.

Article 3 - Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs des services proposés sont indiqués sur le site internet.

En cas de divergence entre les tarifs indiqués dans les CGV et sur le site internet, les tarifs du site internet s'appliqueront.

- Prestations de services d'accompagnement individuels lors d'un rendez-vous individuel en tant que doula ou accompagnante périnatale : 60€/heure
- Prestations de services d'accompagnement collectifs lors d'ateliers : 30€/personne
- Soins Rebozo : 110€
- Vente de produits numériques : de 200€ à 360€ selon les options choisies

Les moyens de paiement acceptés par Joanne Doula sont les virements bancaires. Aucun paiement en plusieurs fois n'est autorisé, sauf accord express du prestataire.

La somme correspondant au montant dû pour la prestation de service reste exigible à la date de la demande, dès la réception de la facture.

Pour la vente de produits numériques, 50% de la somme sera dû à la commande. Le solde sera dû à la livraison du produit numérique.

Conditions générales de vente

Le prestataire est exonéré de la TVA en application des articles 151 et 293 B du Code Général des Impôts. Le prestataire s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

En cas d'annulation par le client moins de 48 heures avant le rendez-vous, à l'exclusion de cas de force majeure, l'intégralité du montant sera due. Pour toute annulation effectuée 48 heures ou plus avant le rendez-vous, le remboursement ou la possibilité de convenir d'un autre rendez-vous seront envisagés selon les accords convenus entre les parties.

Article 4 - Durée du service

Les prestations proposées font l'objet de prestations ponctuelles, limitées à la durée du rendez-vous, du soin ou de l'atelier. Pour le bon déroulement de la prestation, les parties pourront échanger en amont par mail, par message, par WhatsApp ou via les réseaux sociaux en amont de la prestation.

Un accompagnement renforcé ou prolongé sur plusieurs mois, pourra être convenu entre les parties, à la demande du client et fera l'objet d'un devis spécifique, validé en amont de la réalisation des prestations. Après signature du devis, l'intégralité des sommes sera due.

Article 5 - Confidentialité des données

Joanne Doula s'engage à ne pas divulguer ce que son exercice aura permis de récolter en terme de données personnelles d'une part, et, d'autre part, à prendre toutes les dispositions pour que cette confidentialité soit préservée. Toutes les informations partagées ne seront pas divulguées à des tiers sans son consentement, sauf en cas de nécessité légale.

Le client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant, conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018). Il peut formuler sa demande directement par mail auprès de Joanne Doula : contact@joannedoula.fr.

La politique de confidentialité, prévue à cet effet, est consultable sur le site internet <https://www.joannedoula.fr>

Article 6 - Responsabilité Civile Professionnelle

Joanne Doula dispose d'une assurance en Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) auprès de la compagnie Hiscox SA : HISCOX DIRECT - TSA 49007 60477 Compiègne Cedex. Une copie de l'attestation RCP peut être fournie sur demande.

Article 7 - Langue et loi applicable

La langue applicable au contrat est la langue française. Tout litige concernant l'exécution du contrat et l'interprétation des CGV est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le tribunal compétent est le Tribunal de Grand Instance de Nanterre. 179-191 avenue Joliot Curie. 92020 Nanterre cedex.

Article 8 - Médiation

En cas de litige entre le client et Joanne Doula, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable. Le client s'engage à adresser une réclamation écrite auprès de Joanne Doula.

Conditions générales de vente

Selon l'article L 612-1 du Code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un mois, le médiateur compétent à contacter, inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, est le suivant :

Société Médiation Professionnelle - Alteritae
www.mediateur-consommation-smp.fr
5 rue Salvaing
12000 Rodez

Article 9 - Délai de rétractation

Afin de bénéficier immédiatement des services, le client renonce expressément à son droit de rétractation conformément au Code de la consommation. Cette renonciation formelle est une condition préalable essentielle pour profiter des services dès la réservation, sans attendre la fin du délai de rétractation de 14 jours. Selon le type de service, la prestation peut varier en termes de durée, qu'elle soit ponctuelle ou prolongée. En cas d'accompagnement prolongé, un contrat définira les modalités.

Article 10 - Garanties

En prenant connaissance des CGV, le client est informé des garanties qui lui sont octroyées : garantie légale de conformité, garantie contre les vices cachés, délai de rétractation.

Article 11 - Obligations des parties

Engagement de Joanne Doula : exécuter la prestation de service convenue soumise à une obligation de moyens, non de résultats, ; respecter l'obligation de discrétion et de confidentialité.

Engagement du client : régler le tarif de la prestation dans les délais impartis ; prévenir d'une annulation ou d'un report de rendez-vous dans le délai imparti, sinon la prestation restera due dans son intégralité.

Article 12 - Limitation des responsabilités

Joanne Doula offre des prestations non médicale et non thérapeutique. Dans le cadre d'un accompagnement périnatal, les prestations proposées sont conditionnées à un suivi médical. En acceptant ces CGV, le client reconnaît la nature non médicale des services et assume la responsabilité de ses choix et de sa santé.

Aucune des parties ne sera tenue responsable en cas d'inexécution due à un cas de force majeure, défini comme un événement extérieur, imprévisible et irrésistible.

Article 13 - Propriété intellectuelle

Les éléments fournis par Joanne Doula dans le cadre de ses prestations restent de l'ordre de sa propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction, modification et de diffusion sont réservés. La reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès du prestataire.

Conditions générales de vente

Chaque support de travail et de communication (papier, numérique, électronique, oral...) reste sous la propriété intellectuelle et le droit d'auteur de Joanne Doula.

Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de la réalisation de prestations connexes ou similaires à l'activité de Joanne Doula.

Il est strictement interdit au client de procéder au don ou à la revente des supports de travail délivrés par Joanne Doula, sous peine de poursuites judiciaires.

Article 14 - Résiliation de contrat

Le contrat prend fin lorsque la prestation convenue est réalisée.

Si la prestation fait l'objet d'un accompagnement prolongé, chaque partie peut décider de rompre le contrat à tout moment, sous réserve de respecter un délai de préavis d'un mois, en le signifiant par écrit, par courrier ou par mail, à l'autre partie. En cas de non-respect du délai, une pénalité de 10% sera due par la partie demandeuse. Si la demande émane du client, l'intégralité de la somme du contrat sera due.

Article 15 - Sanctions

Dans le cas où les conditions générales de vente ne sont pas communiquées ou que certaines informations obligatoires sont manquantes, les sanctions encourues sont les suivantes :

- Si le prestataire est une personne physique : 15 000 €
- Si le prestataire est une personne morale : 75 000 €.